



communiqué

Date **Le 20 janvier 1994**

N° 8

Pour publication

M. MACLAREN À LA TÊTE D'UNE MISSION COMMERCIALE EN AFRIQUE DU SUD

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, dirigera, du 30 janvier au 3 février, une mission commerciale canadienne en Afrique du Sud.

Cette visite, la première d'un ministre canadien, sera aussi la première mission commerciale de haut niveau à se rendre dans ce pays depuis que le Canada y a levé les sanctions commerciales et financières en septembre 1993.

La visite de M. MacLaren soulignera les possibilités considérables au chapitre de l'accroissement du commerce et de l'investissement pour les deux pays. Il sera accompagné de représentants de sociétés canadiennes des secteurs manufacturiers, de la haute technologie et des services financiers.

«L'abolition de l'apartheid et l'adoption d'une constitution démocratique sur une base non raciale ont créé un climat propice à de nouvelles relations commerciales, plus étendues, entre le Canada et l'Afrique du Sud, a affirmé M. MacLaren. Nous chercherons, grâce à cette mission commerciale, à faire en sorte que les Canadiens participent activement à l'expansion économique qui accompagnera ces importantes réformes.»

L'honorable Christine Stewart, secrétaire d'État chargée de l'Amérique latine et de l'Afrique, rejoindra M. MacLaren le 1^{er} février. Ensemble, ils rencontreront les dirigeants du gouvernement sud-africain et de l'opposition démocratique.

La visite du Ministre témoigne de l'engagement ferme du gouvernement canadien à l'égard de la reprise des relations commerciales avec l'Afrique du Sud. L'inauguration, par M. MacLaren, le 31 janvier, des nouveaux bureaux de la mission commerciale du Canada à Johannesburg confirmera cet engagement.

M. MacLaren prendra aussi la parole devant la Chambre de commerce Canada-Afrique du Sud et rencontrera d'autres chefs d'entreprise sud-africains, en particulier des membres de la communauté noire

des affaires et des experts travaillant à planifier la reconstruction et le développement.

Le Ministre a fait observer que les sanctions commerciales prises par le Canada contre le précédent régime d'apartheid avaient entraîné la rupture des relations entre les deux pays et un manque de compréhension relativement à leur économie et à leur climat commercial respectifs.

«Je tiens à ce que le monde des affaires et le gouvernement de l'Afrique du Sud soient au courant de l'immense potentiel de nos deux pays sur le plan commercial, surtout dans les secteurs de la haute technologie, des produits manufacturés et des services commerciaux, où le Canada possède des compétences particulières», a-t-il dit.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874